

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PÉROUGES

2026034

Séance du 30 mars 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15 L'an deux mil vingt-six et le trente mars à 18h30, le
En exercice : 15 Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
Présents : 13 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de
Votants : 15 ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS,
Maire,

Date de la convocation

23/03/2026

Date d'affichage

23/03/2026

Présents : Nathalie MICOLAS, Jean-Luc VIBERT, Christelle MORTEL, Gilberto GRECO, Florence DE POUMEYROL, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Christian MILLET, Marlène BLASQUEZ, Christophe GENEVOIS, Marie-Pierre CHESSEL, Frédéric TRIPODI, Eric BARDY, Annie BOIS.

Absents excusés : Catherine LEIGNIER donne pouvoir à Christelle MORTEL et Eric MEUNIER donne pouvoir à Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE.

Absents : Néant

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :**DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT EAUX SR3A**

Madame le Maire explique que suite aux élections municipales, il y a lieu de désigner 1 délégué titulaire et 1 suppléant du comité syndical du SR3A.

Les délégués au SR3A, élu de terrain, assure une relation privilégiée entre la commune et le SR3A dans la gestion au « quotidien » des milieux aquatiques : partage d'informations réciproques, sollicite conseil auprès du SR3A au besoin, apporte ses connaissances de terrain, représente avec le Maire, la commune en cas de projet SR3A qui concerne le territoire communal.
Il constitue le lien entre les communes et le syndicat.

Après en avoir délibérer, avec xx pour, xx abstention et xx contre, le conseil municipal :

PROCEDE à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant :

- Madame Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE (titulaire)
- Monsieur Christophe GENEVOIS (suppléant)

A Pérouges,

Le Maire,
Nathalie MICOLAS